



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 9 août 2019

### **Contre-projet indirect à l'initiative «Pour des soins infirmiers forts» – consultation**

***curafutura soutient la direction du contre-projet indirect, mais demande que l'avant-projet de révision de la LAMal soit retravaillé et simplifié. La possibilité de fournir des prestations relevant des soins de base sans qu'une prescription médicale soit nécessaire doit faire l'objet de conventions entre les fournisseurs de prestations et les assureurs.***

curafutura adhère à l'objectif de l'initiative consistant à renforcer les professions de soins et à les rendre plus attrayantes. Il s'agit d'une étape décisive pour relever les futurs défis en la matière. L'avant-projet contient toutefois des dispositions qui ne permettent pas d'atteindre cet objectif. Nous demandons donc des modifications sur les points centraux suivants:

- Plusieurs dispositions sont superflues, car soit elles figurent déjà ailleurs dans la loi soit elles n'apportent aucun avantage supplémentaire. Elles doivent par conséquent être supprimées.
- La possibilité offerte désormais au personnel infirmier de fournir des prestations de sa propre initiative et sans prescription médicale doit faire l'objet de conventions entre les fournisseurs de prestations concernés et les assureurs.

La prise de position détaillée de curafutura est disponible sur:

[https://curafutura.ch/uploads/tx\\_pmxitemlist/190808\\_Gegenentwurf\\_Pflege\\_Stellungnahme-1.pdf](https://curafutura.ch/uploads/tx_pmxitemlist/190808_Gegenentwurf_Pflege_Stellungnahme-1.pdf)

### **Contact pour les médias:**

*Pius Zängerle, directeur*

*Téléphone : 031 310 01 84 ; portable : 079 653 12 60 ; pius.zaengerle@curafutura.ch*

*Ralph Kreuzer, communication*

*Téléphone : 031 310 01 85 ; portable : 079 635 12 09 ; ralph.kreuzer@curafutura.ch*



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

**La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur**

<http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>